



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Île qui s'est tenue, en présentiel, à 19h00 le mardi 13 septembre 2022.

Étaient présents :

M. Michel Letang	Directeur
M. Jean-Philippe Lavoie Morin	Enseignant
Mme Geneviève Lessard	Enseignante
Mme Anne-Marie Mathieu	Enseignante
Mme Julie Parent	Enseignante
Mme Valérie Poulin	Parent
M. Mohamed Yaguine Dramé	Parent
Mme Alexandra Angers	Parent
Mme Caroline Desrochers	Parent
Mme Lise Poulin	Personnel de soutien
Mme Marilyn Goulet	Personnel professionnel

Était absent :

M. Frédéric Vairel	Parent
Mme Andrea Podruski	Parent comité EHDAA

1. Préliminaires

1.1 Présences et ouverture de la séance

M. Letang souhaite la bienvenue à tous les membres.

1.2 Vérification du Quorum

Il y a quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption

Il est proposé par Mme Desrochers et appuyé par M. Dramé d'adopter l'ordre du jour du 13 septembre 2022.

Adoption CÉ 22-23-01

1.4 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

2. Procès-verbal

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 14 juin 2022

Adoption

Il est proposé par Mme Valérie Poulin et appuyé par Mme Lessard d'adopter le procès-verbal de la séance du 14 juin 2022.

Adoption CÉ 22-23-02

2.2 Suivi du procès-verbal

La CSSPO permet, cette année, aux écoles de faire des voyages. Toutefois, M. Letang demande d'être vigilant dans le choix des activités. Il est important de préciser qu'une assurance voyage est recommandée advenant une annulation du voyage due aux restrictions sanitaires. En ce qui concerne la révision de la politique de voyage de l'école secondaire de l'Île, la direction révisera celle-ci et en fera une proposition aux membres du CÉ au cours des prochains mois.

Lors de la dernière rencontre, M. Dramé se demandait si le budget du CÉ pouvait être reporté à celui de l'année scolaire 2022-2023. Monsieur Letang informe M. Dramé que le budget du CÉ ne peut pas être reporté à l'année suivante si celui-ci n'est pas utilisé pendant l'année scolaire. Ainsi, cette année, le CÉ débute avec un budget de 750\$.

3. Rapport du directeur

3.1 Élection au poste de présidence

Adoption

M. Letang présente les tâches de la présidence. La présidence doit animer les rencontres, préparer les ordres du jour avec le directeur, transiger avec les médias et communiquer avec le centre de service au besoin. De plus, la présidence doit informer les membres du CÉ s'il y a des interventions à effectuer avec les médias.

Il est proposé par Mme Lise Poulin et appuyé par Mme Valérie Poulin que Mme Desrochers soit la présidente du CÉ 2022-2023.

Adoption CÉ 22-23-03

3.2 Élection au poste de vice-présidence

Adoption

M. Letang informe les membres du CÉ, qu'advenant que la présidente soit absente, la vice-présidence animera la séance du conseil.

Il est proposé par M. Lavoie Morin et appuyé par Mme Parent que Mme Valérie Poulin soit la vice-présidente du CÉ 2022-2023.

Adoption CÉ 22-23-04

3.3 Élection au poste de secrétaire

Adoption

Il est proposé par Mme Valérie Poulin et appuyé par M. Lavoie Morin que Mme Geneviève Lessard assume le poste de secrétaire du CÉ 2022-2023.

Adoption CÉ 22-23-05

3.4 Représentant de la communauté

Adoption

M. Letang informe les membres du CÉ que l'an dernier, M. Imbeault et M. Blondin étaient les représentants de la communauté. L'intérêt de siéger sur le CÉ et d'aider au développement de projets est toujours présent pour ces deux personnes. Cette année, l'utilisation du terrain de soccer est un dossier important pour l'école secondaire de l'Île. Les deux membres de la communauté connaissent bien le dossier et donc leur contribution serait un atout.

Puisque l'an dernier, les sujets d'intimidation, de radicalisation et d'homophobie étaient très importants pour les membres du CÉ, Mme Angers propose qu'un des deux représentants de la communauté soit un spécialiste dans ces domaines. Son apport pourrait aider dans les dossiers les plus difficiles à l'école. Toutefois, il faudrait attendre une prochaine rencontre pour trouver un représentant de la communauté qui serait disponible. Mme Matthieu précise que parfois il est difficile de trouver quelqu'un. Il serait important de miser sur le fait que nous avons deux membres qui sont impliqués. Il est proposé par les membres du CÉ qu'un spécialiste pourrait être invité pour discuter des dossiers difficiles à l'école.

Il est proposé par Mme Mathieu et appuyé par Mme Lise Poulin que M. Pascal Imbeault et M. Jocelyn Blondin soient les deux représentants de la communauté.

Adoption CÉ 22-23-06

3.5 Représentants des élèves

Information

M. Letang informe les membres du CÉ que deux élèves de la 5^e secondaire se joindront au conseil d'établissement à la prochaine rencontre. Ces deux élèves auront le droit de vote.

3.6 Calendrier des rencontres

Adoption

M. Letang informe les membres que les rencontres du CÉ pourraient avoir lieu les 2^e mardis du mois de 19h00 à 21h00. Les dates des rencontres proposées sont : le 13 septembre, le 11 octobre, le 13 décembre, le 14 mars, le 11 avril, le 9 mai et le 13 juin. Il est proposé par un membre du CÉ de changer l'heure de la rencontre du CÉ. Au lieu d'avoir la plage horaire de 19h00 à 21h00, les rencontres pourraient avoir lieu de 18h00 à 20h00.

Il est proposé par M. Dramé et appuyé par M. Lavoie Morin d'adopter les dates des rencontres et de modifier l'heure des rencontres (18h00 à 20h00).

Adoption CÉ 22-23-07

3.7 États des revenus – budget CÉ

Adoption

M. Letang rappelle aux membres du conseil d'établissement qu'une somme de 750\$ est allouée et que celle-ci doit être utilisée d'ici la fin de l'année scolaire. Si les sous ne sont pas dépensés, le montant d'argent sera retourné au CSSPO. Le budget peut être utilisé pour des formations, pour des photocopies, pour défrayer les coûts de gardiennage, pour payer pour reconnaître des gestes dans la communauté.

Il est proposé par Mme Parent et appuyé par Mme Valérie Poulin d'adopter l'état des revenus – budget CÉ.

Adoption CÉ 22-23-08

4. Dossiers :

4.1 Soirée portes ouvertes clientèle 2023-2024

Information

Le mercredi 19 octobre de 18h30 à 20h30 aura lieu la soirée portes ouvertes à l'école secondaire de l'Île. Les parents et leurs enfants pourront circuler librement dans l'école dans le but de découvrir celle-ci et de rencontrer le personnel de l'école. Lors de cet événement, des ateliers seront organisés pour présenter les différents programmes et les activités étudiantes.

4.2 Soirée d'informations PEI clientèle 2023-2024

Information

Depuis quelques années, il n'y a plus une soirée portes ouvertes pour le PEI. La distribution des informations (Projet personnel, bénévolat, implication dans l'école, voyages, etc) se fait via un vidéo promotionnel qui est envoyé à toutes les écoles primaires qui se retrouvent sur le territoire de l'école secondaire de l'Île. Également M. Letang informe les membres du CÉ que depuis quelques années, les élèves qui souhaitent faire partie du PEI n'ont plus besoin de passer un examen d'admission. Une firme privée analyse les bulletins de la 5^e et de la 6^e année du primaire de tous les élèves qui font une demande.

Mme Valérie Poulin demande s'il existe un vidéo promotionnel du programme ExplorAction car il est important de promouvoir le programme, les activités sportives, les camps Vikings, les activités étudiantes. M. Letang confirme qu'un tel vidéo sera fait cette année puisqu'il s'agit d'un des objectifs de la direction.

4.3 Règles de régie interne

Adoption

M. Letang révisé avec les membres du CÉ les règles de régie interne.

M. Lavoie Morin demande s'il serait possible d'augmenter à 50\$, au lieu de 30\$, les frais de gardiennage.

Il est proposé par Mme Mathieu et appuyé par M. Lavoie Morin d'adopter les règles de régie interne modifiées.

Adoption CÉ 22-23-09

4.4 Plan de lutte contre la violence, l'intimidation et la radicalisation

Adoption

Le document qui est présenté aux membres du CÉ par M. Letang a été finalisé en juin dernier. Ainsi, les données sont à jour. Ce plan est révisé annuellement et à chaque deux ans, les élèves, les enseignants et le personnel de l'école doivent compléter un sondage quant à leur niveau de bien-être et de sécurité à l'école.

Il est proposé par Mme Lise Poulin et appuyé par Mme Julie Parent d'adopter le plan de lutte contre la violence, l'intimidation et la radicalisation.

Adoption CÉ 22-23-10

5. Correspondance

Aucune correspondance.

6. Autres questions

Au dernier CÉ, certains parents mentionnaient qu'il devrait y avoir davantage de sensibilisation au niveau de l'homophobie. Madame Valérie Poulin a communiqué avec Jeunesse Idem. Présentement, l'organisation recherche une personne qui offrirait des formations aux élèves et/ou au TES. Mme Valérie Poulin souhaite connaître le nom d'un responsable dans l'école avec qui elle pourrait partager les informations que Jeunesse Idem lui transmettra. M. Letang lui demande de communiquer avec Michèle-Pier Roy. Madame Valérie Poulin mentionne qu'elle aimerait revenir sur ce point au prochain CÉ.

7. Levée de l'assemblée

Adoption

Il est proposé par Mme Angers et appuyé par Mme Desrochers de procéder à la levée de l'assemblée.

Adoption CÉ 22-23-11